



Education à la sexualité: Pap Ndiaye lance un plan de formation des personnels

(), (AFP) -

Le ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, a annoncé mardi "un plan national ambitieux" de formation des personnels à l'éducation à la sexualité à l'école pour 2023-2024, portant notamment sur "l'égalité filles-garçons" ou "la notion de consentement".

"Un plan de formation ambitieux (...) sera déployé durant l'année scolaire 2023-2024", a annoncé le ministère dans un communiqué, qui précise qu'il sera "organisé en trois niveaux": "sensibilisation de tous les personnels, approfondissement pour les personnels prenant en charge les séances, formation des conseillers pédagogiques".

D'après le code de l'Éducation, les élèves des écoles, collèges et lycées doivent bénéficier d'au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, y compris une sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles.

Dans la pratique, on est toutefois loin du compte, avaient dénoncé début mars trois associations - SOS Homophobie, Sidaction et le Planning familial- pour lesquelles ces thématiques "restent délaissées par les autorités publiques".

Le ministre a saisi ce mardi le Conseil supérieur des programmes afin qu'il élabore "d'ici novembre" et "pour chaque niveau d'enseignement, une proposition de programme précisant les thèmes et les notions qui devront être abordés".

"Structuré par cycles, ce programme sera adapté à chaque niveau afin de couvrir les trois champs de l'éducation à la sexualité: biologique, psycho-émotionnel et juridique et social", selon le ministère.

Les propositions "devront accorder une place particulière à l'égalité filles-garçons, à la lutte contre toutes les formes de discriminations liées à l'identité de genre ou l'orientation sexuelle réelle ou supposée, ainsi qu'à la notion de consentement", précise encore le ministère.

Ce dernier "publiera chaque année en juin une enquête sur la mise en oeuvre par les établissements et les écoles de l'éducation à la sexualité".

Un "comité de liaison" réunissant associations du secteur, parents d'élèves et jeunes a également été créé "afin de recueillir les retours de terrain sur les interventions dispensées dans les établissements".

L'objectif d'au moins trois séances annuelles "n'est à l'évidence pas réalisé", avait admis en 2021 un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation.

Selon un sondage Ifop publié au premier trimestre, commandé par les trois associations et réalisé auprès d'un millier de jeunes de 15 à 24 ans, 17% disaient n'avoir jamais eu le moindre cours sur la question, et parmi les autres, seul un tiers disait avoir bénéficié des trois séances annuelles prévues.

Afp le 27 juin 23 à 21 41.